



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et Sports

Siège Social et administratif : Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 MONTAUBAN

Mail cr-occitanie@petanque.fr



Comité Régional Occitanie

**ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Samedi 22 et dimanche 23 janvier 2022
CASTRES (81)**

ANNEXES

- I Palmarès Championnats de France 2021**
- II Compte de résultat 2021**
- III Rapport Vérificateurs aux comptes**
- IV CR réunion commission compétitions**
- IV bis Répartition des équipes aux championnats Occitanie 2022**
- V CR réunion de la sous-commission Jeu Provençal**
- VI CR réunions ETR**
- VII CR commission Discipline**
- VIII Désignation des Présidents de Jury sur Championnats Occitanie**
- IX Désignation des Délégués sur les Nationaux 2022**
- X CR réunion formation Délégué**
- XI CR réunion de la commission des finances**
- XII Budget prévisionnel**

RESULTATS CHAMPIONNATS DE FRANCE 2021

Triplette vétéran

Finalistes

LAGARDE Christian, COULEAU Claude, MORATALLA Antoine 46

1/8eme

PLA Michel, PLA Gérard, COSTA Yvon 66

Triplette promotion

Champions de France

CHEVALIER Benoit, ZALIK Christophe, CORRAL Cyril 48

1/8eme

DELRIEU Florian, BRIOLE Alain, BAUBY Yvon 9

BRAVO Jean-Pierre, CAVARROC Sylvain, LECAE Christophe 46

Triplette féminin

1/2 finale

MAILLARD Anna, BAUSSIAN-PROTAT Nadège, BOUSQUET Laetitia 46

1/4 finale

BORIES Aurélie, CAREL Doriane, FOURNIE Sophie 12

1/8eme

ROMULUS Véronique, BONNIVARD Audrey, MORGAN Nelly 12

DUBOIS Mireille, CATALANO Sandy, BAUDENS PONS Marie-Christine 30

STOCKER Fabienne, CIADOUX Aurélie, BERNARD Coralie 65

DOMINIGUEZ Marie, CHEVALIER Emilie, MAHIER Angèle 66

Triplette senior

Champions de France

BARRE Fabien, NEXON Dylan, LAILLE Luc 9

1/8eme

FAUREL Bryan, FAUREL Sony, FAUREL Raymond Joseph 31

Triplette minime

1/8eme

MAURIN Baptiste, PIEDRA Chiara, TAORMINA Matteo 30

PONS Nathan, BRIOLS Nathan, MOUA Chris 31

SAGRAFENA Mattéo, LAHAILLE Kylian, LAFLEUR Arthur 65

Triplette cadet

Champions de France

RENARD Naydiel, RENARD Sevan, FAJARDO Soizic 32

1/8eme

IMPERIALI Henri, BERNARD Théo, LEGALL Romain 30

BLANCHARD Mathis, MARCOUL Jimmy, VABRE Matéo 81

Triplette junior

1/8eme

GAILLAC Nathan, BERNAL Antony, NESPOULOUS Clément	12
COUPET Mathis, GERBE Jade, FRAGUAS Loic	66

Triplette Provençal champions de France

PEDRAGOZA Thierry, PEDRAGOZA Patrick, CAZORLA Cédric	66
---	----

1/2 finale

ROMERO Marvin, CHAMBERON Simon, GOSELIN Claude	30
--	----

1/8eme

VARGAS Christian, LAUVAUX Frédéric, VAILLANT Jacques	30
--	----

Doublette Mixte

Finaliste

LARROQUE Alexia, DURK Maison	82
-------------------------------------	----

1/2 finale

MARTIN Océane, CAZES Frédéric	32
-------------------------------	----

1/8eme

FAISSAT Ambre, PLATON Mathias	30
-------------------------------	----

TAIRO Torea, FAUREL Félix	31
---------------------------	----

VIGNERES Emilie, FAUREL Paul	31
------------------------------	----

**COMITE REGIONAL OCCITANIE****COMPTE DE RÉSULTAT**

Exercice du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021

DEPENSES	2021	2020	RECETTES	2021	2020
ACHATS DE FOURNITURES	598.94 €	3 384.00 €	AFFILIATIONS		9 100.00 €
Fournitures bureautiques	598.94 €	287.00 €			
Fournitures fédérales		69.00 €			
Habillement					
Récompenses Championnats		3 028.00 €			
CHARGES EXTERIEURES	4 419.00 €	276.00 €	REDEVANCES LICENCES	154 556.50 €	188 331.50 €
Personnel extérieur au Comité	3 265 €				
Primes d' assurance	100 €	100 €			
Divers	38 €	176 €			
Entretien matériel	1 016 €				
COMPETITIONS	106 761.71 €	765.00 €	CONTRIBUTIONS MUTATIONS	4 260.00 €	6 580.00 €
Championnats de France	13 051.52 €	765 €			
Championnats Régionaux					
Championnats Régionaux des Clubs	93 710.19 €				
Réunions					
ETR	41 043.83 €	4 171.00 €	AUTRES PRODUITS	10 838.00 €	1 000.00 €
Réunions	2 587.79 €	39 €	Inscriptions Concours Régionaux	550.00 €	350 €
Championnats de France	8 749.87 €		Amendes sportives	900.00 €	
Championnats Régionaux			Amendes disciplinaires	950.00 €	650 €
CNC	4 741.50 €		Inscriptions Form TC BF1	5 238.00 €	
CRC	10 473.05 €		Rembt indemnités CNC FD	3 200.00 €	
Sélections	6 971.11 €	3 045 €			
BF1 Tronc Commun	6 223.45 €	1 087 €			
Trophée des Pépites	1 297.06 €		PRODUITS FINANCIERS	686.01 €	452.00 €
COMMISSION ARBITRAGE	900.10 €	0.00 €	Produits financiers divers	223.40 €	
Réunions - formation	900.10 €		Interets des comptes financiers	462.61 €	452.00 €
COMMISSION DISCIPLINE	1 781.03 €	3 542.00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 928.36 €	52.90 €
Réunions	1 781.03 €	3 542.00 €	Dons et libéralités perçues		52.90 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	9 924.37 €	18 516.00 €	Abandons de frais	1 928.36	
Congrès national	2 538.20 €	2 477.00 €			
Réunions Comité Directeur	4 442.00 €	14 710.00 €			
Frais de représentation CRO	438.00 €	321.00 €			
Frais réunion autres commissions (finances, provençal)	1 198.40 €				
Site internet	293.13 €	91.00 €			
Frais postaux	70.31 €	97.00 €			
Frais bancaires	344.33 €	220.00 €			
Cotisations diverses	600.00 €	600.00 €			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1928.36	52.90 €			
Dons et libéralités		52.90 €			
Abandons de frais	1928.36				
TOTAL DES DEPENSES	167 357.34 €	30 706.90 €	TOTAL DES RECETTES	172 268.87 €	205 516.40 €

RESULTAT EXCEDENTAIRE DE L'EXERCICE 2021 : 4911.53 €

Fait à Montauban, le 15 janvier 2022

La Trésorière Générale,
Audrey HEINIGER**F.F.P.J.P.**

La Présidente

Comité Régional Occitanie

Marie-Madeleine CLAMENS

Siège Adm : Boulodrome du Maréchal CLAMENS

Bld Chantilly - 82000 MONTAUBAN

Mail : cr-occitanie@petanque.fr

RAPPORT GENERAL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes du Comité Régional OCCITANIE.

Il porte sur l'exactitude des opérations figurant sur les registres comptables qui nous ont été présentés et la concordance :

- avec le bilan arrêté à la date du 31 décembre 2021
- avec le compte de résultat de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 tels qu'ils vous ont été remis.

REMARQUES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le montant des recettes est de 172 268 € et constitué à 90 % des redevances payée par les 13 comités Départementaux qui composent le comité Régional.

Le montant des dépenses est de 167 356 €, il est constitué en majeure partie par :

- Les CRC
- L'ETR
- Les charges de fonctionnement

Ceci fait apparaître un bénéfice de 4 912 €

La situation financière au 31 décembre 2021 est la suivante :

• Titres de participation SAOS :	762 €
• Parts sociales C.M.	30 223 €
• Compte à terme C. M.	20 000 €
• Compte courant C. M.	57 730 €
• Livret bleu	27 193 €
• Livret triplex	160 222 €

Total	295 130 €

Nous avons procédé à l'examen des documents bancaires et par sondage des justificatifs des dépenses.

Nous constatons que le travail de la trésorière est très important vu le nombre d'opérations réalisées dans l'année et qu'il sera plus important en 2022 avec tous les championnats de France et les quatre championnats Régionaux.

Nous pouvons certifier de la régularité des comptes clos le 31 décembre 2021.

Nous vous invitons à les approuver et à voter le quitus pour le travail effectué.

Merci de m'avoir écouté, nous sommes à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Les vérificateurs aux comptes.

PAUL FILBET



HENRI FACCIN



COMITE REGIONAL OCCITANIE
ASSEMBLEE GENERALE 2022
Compte Rendu de la Commission Compétitions

Présentation des règlements intérieurs des différents CRC

Suite aux décisions prises lors de nos différentes réunions en 2021, nous devons actualiser nos règlements intérieurs.

Ces règlements (avec proposition de mise à jour) ont été adressés à tous les membres de la commission et au CD pour d'éventuelles remarques.

J'ai eu des réponses et j'en ai tenu compte dans les documents que je vous présente. Nous allons les parcourir, les amender si nécessaire et les valider les uns après les autres :

- RI des CRC principes généraux
- RI du CRC Open
- RI du CRC Féminin
- RI du CRC Vétérans
- RI du CRC Jeu Provençal

Ces différents règlements sont adoptés à l'unanimité.

Attribution des équipes aux championnats régionaux 2022 (tableau annexe)

Après consultation des équipes championnes d'Occitanie en 2019 pour obtenir leur confirmation de « qualification d'office », le tableau de répartition est mis à jour.

Les équipes qui ont répondu positivement sont surlignées en vert alors que celles qui ont répondu négativement sont surlignées en bleu.

Il est rappelé que toute équipe qualifiée d'office au championnat régional peut également participer au championnat départemental de l'année. Dans le cas où elle se qualifie au championnat de France, le Comité Départemental d'appartenance la remplacera au championnat régional par l'équipe suivante au classement du championnat départemental.

CRC Jeu Provençal

La Fédération nous a accordé une dérogation exceptionnelle sur les durées de jeu :

- 1 heure et 30 minutes en doublettes
- 1 heure et 45 minutes en triplettes

Chaque partie étant suivie de deux mênes supplémentaires comme le prévoit le règlement national. Pour mieux évaluer les effets de cette expérimentation, nous proposons que cette mesure soit mise en place dans tous nos CDC JP.

Cette proposition est adoptée à la majorité.

CRC Féminin

Le règlement fédéral du CNC a été modifié avec la suppression du tir de précision. Cette modification a entraîné un changement au barème des points :

- Phase tête à tête : 6 points (4 fois 1,5)
- Phase doublettes : 6 points (2 fois 3)
- Phase triplettes : 6 points (1 fois 6)

La composition d'équipe ne sera que de 5 joueuses.

Ces modifications s'appliquent au CRC et aux CDC.

Malgré la réduction d'une joueuse par équipe, le CRO maintient les indemnités prévues au RI.

Attribution des lieux des finales des CRC

Nous avons reçu 3 candidatures :

- Marvejols (48) pour le CRC JP
- Labruguière (81) pour le CRC Open et le CRC F

- Montauban (82) pour le CRC Open et le CRC F

Après débat et en raison du manque de candidatures, nous attribuons pour 2022 :

- Finale CRC JP : Marvejols
- Finale CRC V : Montauban
- Finale CRC Open et F : Labruguière

Demandes diverses

- CD 48 : « Peut-on déplacer la journée du CRC JP prévue les 25 et 26 Juin qui est aussi la date du national de Mende ? »
 - o Après débat, cette demande est rejetée pour ne pas créer de nouveau précédent
 - o Chaque CD devra bien étudier les dates des nationaux ou régionaux avant de valider les dates des CRC V et JP (seuls modulables)
- CD 48 : « Nous n'avons pas pu organiser de CDC Féminin en 2021. »
 - o Aucun club du CD 48 n'accède pour 2022 au CRC F
 - o Le club de Gruissan (11) est le premier repêchable , il a accepté.
- CD 65 : « Lécussan se retire du CNC F et du CRC V »
 - o Chacune de ces 2 équipes retombe au niveau le plus bas du CDC
 - o En CRC V, on repêchera une équipe descendante : le Sidobre (81) en première position

Projet 2023

Passage à 32 équipes en CRC JP pour éviter les matchs de barrage de montées peu populaires (retours de plusieurs CD).

Un projet est étudié et validé après débat dans le nouveau RI du CRC JP.

Réunion de la commission

Pour composer les groupes et attribuer les lieux de réception de tous les CRC, la commission se réunira le samedi 12 Mars à Capendu (11) si le site est disponible.

REPARTITION DES EQUIPES AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX 2022 (sauf Jeunes)

Type	Doublettes seniors	Individuel féminin	Triplettes vétérans	Triplettes seniors	Triplettes féminines	Doublettes mixtes	Triplettes promotion	Individuel senior	Doublettes féminines	Triplettes JP	Doublettes JP
Date	26/5/22		27/5/22	28/5/22		29/5/22	4/6/22	5/6/22		11/6 et 12/6	22/5 et 23/5
Lieu	Rivesaltes (66)						Luzech (46)			Balaruc (34)	Carcassonne (11)
CD 09	2	2	2 1	2	2 1	2	2 1	2 1	2	2	2
CD 11	2	2 1	2	2 1	2	2	2 1	2 1	2	3	3
CD 12	2	2 1	2	2	2	2	2	2	2 1	2	2
CD 30	2 1	2	2	2 1	2	2	2	2	2	3	3 1
CD 31	2 1	2 1	2 1	2	2 1	2 1	2 1	2	2 1	3 1	3
CD 32	2 1	2	2	2	2 1	2 1	2	2	2 1	2	2
CD 34	2 1	2 1	2	2 1	2 1	2 1	2	2 1	2 1	3	3
CD 46	2	2	2 1	2 1	2	2	2 1	2	2	2	2
CD 48	2	2 1	2	2	2	2	2	2	2	1	1
CD 65	2 1	2	2 1	2 1	2 1	2 1	2 1	2 1	2 1	2	2
CD 66	2	2 1	2 1	2	2 1	2 1	2	2	2	3	3
CD 81	2	2	2	2	2	2 1	2 1	2 1	2	2	2
CD 82	2 1	2	2 1	2 1	2	2	2	2 1	2 1	3	3
	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32

meilleur classement

Champion 2019 reconduit

Champion 2019 non reconduit

COMITE REGIONAL OCCITANIE
RAPPORT DE REUNION DE LA SOUS COMMISSION JEU PROVENÇAL
Balaruc-les-Bains (CD34) - le 9 octobre 2021

Présent(e)s :

Mmes MONDRAGON Delphine (CD30) ; MAURY-DELRIEU Marie-Françoise (CD09)

Mrs MARCON Gilbert (CD30) ; UNAL Bernard (CD12) ; BALLESTER Francis (CD34) ; GUYNET Dominique (CD46) ; ASTRUIT Pierre (Cd66)

Absent(e)s excusé(e)s Mmes SARRAU Claude (CD32) ; Mrs : WRIGHT Richard (CD11) ; FABIE Jean-Marie (CD48) ; BARTHE Jean-Pierre (CD65) ; MARTINEZ Joseph (CD81)

La secrétaire de séance est Delphine Mondragon (CD31)

Un tour de table permet à chacun de se présenter. Sans plus attendre, une discussion s'engage sur le développement du jeu provençal et les compétitions possibles.

Nous demandons que soit précisé que les championnats départementaux jeu provençal sont ouverts aux catégories séniors et juniors.

- Les champions de France triplètes jeu provençal 2021 sont PEDRAGOSA Patrick, PEDRAGOSA Thierry associés à CAZORLA Cédric de PORT-VENDRES (66) et une équipe du Gard parvient en demi-finale. Ce qui nous donne une place de plus au championnat de France pour la région Occitanie en 2022.
- La région aide financièrement le comité organisateur d'un championnat régional jeu provençal, triplète ou doublette à hauteur de 500€ chacun
- En 2022, le Championnat Régional en doublette jeu provençal sera les 21 & 22 mai dans le CD 11 à Carcassonne, la triplète aura lieu, les 11 & 12 juin dans le CD34 à Balaruc les Bains.
- Les Championnats de France triplète JP se fera à Carcassonne et la doublette à Perpignan.
- Nous souhaiterions qu'une aide de 300€ soit accordée pour la découverte du jeu provençal jeune (cadet/juniors) que ce soit par l'organisation d'un concours régional ou d'une journée découverte. Pour rappel la date butoir pour une demande de concours régional est le 15 octobre 2021.

Règlement Championnats régionaux

- Rajout d'un article sanitaire dans le cahier des charges : se référer au protocole en cours dans le département/région sur le lieu du championnat.
- En 2022 : 2 équipes qualifiées par département et les 6 autres seront distribués par rapport au prorata du nombre de licencié par département.
- Pour 2023, il y aura 2 qualifiés par département ; pour les 6 places restantes seront réparties au prorata des concours officiels Jeu provençal organisés dans leur département. Nous parlons de concours officiels dont les résultats sont saisis sur Geslico.

CRC JP 2022

- Le budget du CRC JP passe à 21000€ au vu de l'augmentation de 9000€.pour CRC Provençal qui passe à 24 Clubs (3 groupes de 8)
- Une demande va être faite à la fédération pour une diminution de temps de jeu sur le déroulement des matchs, à ce jour une diminution d'une demi-heure nous a été refusé.
- La commission propose de ramener le jet d'une boule à 1 minute au lieu de 1 minute 30 ce qui nous ferait gagner du temps.

Le président de la commission se charge de ce dossier avec MR Francis RICARD.

PROPOSITION

Comment développer la pratique du jeu provençal féminin ? Ça commence doucement, nous voyons des féminines sur les nationaux et sur les CDC/CRC.

Nous proposons de créer un Trophée provençal triplé mixte avec une journée qualificative sur 4 sites, limitée à 32 équipes, 4 qualifiés par site. 2ème journée la finale sur un site avec les 16 équipes qualifiées. Il sera réservé aux licenciés de la région Occitanie, nous demanderons un engagement par équipe de 15€.

- La 1ère journée se déroulerait en 3 parties et 13 points ; début de la compétition à 8h30, arrêt à 12h30 pour une reprise à l'approbation du jury.
- La 2ème journée (finale) se déroulerait aux mêmes horaires que la j1, avec élimination direct avec une consolante.
- Ces 2 journées se dérouleraient un samedi et à 8 jours minimum d'intervalle.
- Nous proposons soit le 17/9 et le 15/10 ou 15/10 et 05/11/2022.
- Une demande va être faite pour une somme allouée par l'OCCITANIE.

Le président de la sous-commission Jeu Provençal remercie tous les participants de cette réunion.

La réunion se termine à 12h.

Gilbert MARCON,
Responsable de la sous-commission Jeu Provençal

Budget provisionnel 2022
Sous-commission Jeu Provençal OCCITANIE

Championnat Triplette seniors juniors Provençal	500€
Championnat Doublette seniors juniors Provençal	500€
CRC Provençal	21500€
Pour la découverte provençal (cadets ,juniors)	300€
Trophée Provençal Triplette mixte	500€

TOTAL: 23300€ si les propositions de l'aide à la découverte et le trophée Provençal sont acceptées par le comité directeur OCCITANIE

MARCON Gilbert ,
Responsable de la sous-commission Jeu Provençal OCCITANIE

REUNION ETR

SAMEDI 18 DECEMBRE 2021 A MONTAUBAN

PRESENTS

Responsable ETR : DANIEL MERCADIER

CD 11 : GERARD PEREZ

CD 12 : PATRICK BORIES

CD 30 : PATRICE REYNAUD & ALAIN DONNADIEU (Président du CD 30)

CD 31 : ALAIN AZEMA

CD 32 : SYLVAIN DOISE

CD 34 : GINO PATRAC

CD 46 : SERGE BOURGES

CD 48 : LIONEL CHAPTAL

CD 65 : SERGE MARTINEZ

CD 66 : MICHEL VUILLEMIN

CD 81 : ALAIN JUILLA

CD 82 : PHILLIPPE DELRIEU & RAPHAEL JASO (Remplace CHRISTIAN COLMAGRO)

Absents excusés : RODOLPHE DALLERY (CD 09)

Avant d'aborder l'ordre du jour, Daniel MERCADIER présente et souhaite la bienvenue à Monsieur Gino PATRAC, il sera le référent E T R pour le C D 34. Avec cette arrivé l'équipe est désormais au complet.

Ensuite est évoqué le recrutement du futur C T F R, Patrick BORIES et Patrice REYNAUD, membres E T R, postulaient pour cet emploi, suite à leurs entretiens ils n'ont pas été retenu, une longue discussion suivra, quoi qu'il en soit nous prenons acte que le choix c'est porté sur Mme Margot BLANCHARD qui pour la cellule de recrutement, présentait le profil recherché.

Autre sujet de débat, la demande du club de LAUTREC (CD 81) qui avait comme projet l'organisation d'un festival de pétanque jeune sur 4 jours (weekend de l'ascension) avec l'appellation « National » Nous regrettons qu'un compromis n'ai pu être trouvé, pour permettre à ces audacieux organisateurs de bénéficier de cette appellation et d'intégrer la ronde des 35 nationaux aidés financièrement par la fédération sur l'ensemble du territoire, qui par ailleurs qualifient pour une grande finale nationale organisée par la fédération.

BILAN DE LA SAISON 2021

Compétitions :

- Championnat de France triplettes à Nevers : 21 et 22 août
L'équipe cadet du CD 32 composé de Sevan RENARD, Soizic FAJARDO et Nadjel RENARD décroche le titre de champion de France, coach : Sylvain DOIZE
- Trophée des pépites à Sainte LIVRADE : 29/30/31 octobre
3 équipes de 6 jeunes représentaient la région Occitanie
L'équipe 1 composée de Eléa LINARES, Lohan ORTEGA, Soizic FAJARDO, Sevan RENARD, Noa MOLINS, Maxime GUINLE remporte cette première édition au détriment de la région PACA
Coachs : Patrick BORIES, Sylvain DOIZE et Gérard PEREZ
- Championnat du monde jeune en Espagne (Santa Suzana) Dorian LAUGA LAURET pensionnaire de CD 65, sélectionné en équipe de France 2, avec ses coéquipiers Jordan BONNAURE, Andssy HUT et Maxime FLEURIAU décrochent le titre suprême de

champion du monde. DORIAN ramène le maillot arc en ciel dans ses Pyrénées et en Occitanie.

- C N C J : rien à rajouter au compte rendu de cette compétition qui c'est déroulée à Saint YRIEIX les 23/24/25 octobre
- Sélections : suite aux stages de Lézignan et de Montauban, 8 minimes, 12 cadets et 12 juniors ont participé au rassemblement régional de Labruguière. Celui-ci a permis de sélectionner 18 jeunes afin de composer les 3 équipes pour le trophée des pépites et de faire une proposition à la D T N en vue du stage inter région (plus Romain GRUMEL et Noa MOLINS retenus par les émissaires de la D T N à Sainte LIVRADE. A noter que Seven RENARD et Soizic FAJARDO proposés, ne seront pas convoqués pour le stage inter région, d'où une certaine incompréhension.
- Dernières infos : Kimberley CHARDELIN, Noah BRETON sont retenus et convoqués pour le stage national qui aura lieu à TOUR les 12-13 février

FORMATIONS : travail fastidieux pour finaliser les formulaires d'inscriptions et les dossiers des candidats

- B F 1 : samedi 6 et dimanche 7 novembre
Suite à de multiples reports de dates pour indisponibilité des installations de MONTAUBAN, cette session c'est tenue à LAGUEPIE en Tarn et Garonne. 19 candidats (18 initiaux, 1 recyclage) y ont participé
- T C : 6 centres de formation
Saint JEAN DE FALGA : 15 I + 4 R
SALLES CURAN : 12 I + 3 R
NIMES : 14 I
LECUSSAN : 6 I + 2 R
PERPIGNAN : 10 I
MONTAUBAN : 10 I
Soit un total de 76 candidats : 67 en formation initiale et 9 recyclages

CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE A LUZECH : 4/ 5 juin

- Lionel CHAPTAL précise que le CD 48 ne présentera qu'une équipe sur toutes les compétitions régionales
- Cette compétition se déroulera sur les bases du règlement intérieur 2020 avec évolution vers la formule « SWISS SYSTEM », si toutefois un logiciel le permet avec 24 équipes, Patrick BORIES doit se pencher sur ce problème
- Tenues : rappel de la réglementation fédérale en vigueur
Equipes homogènes : tenue du club ou tenue du comité
Equipes non homogènes : tenue du comité ou tenue de leur club respectif
-3 équipes à qualifier par catégories, si le quota fédéral est maintenu
Une réunion E T R sera programmée le vendredi 3 juin. Serge BOURGES précise qu'il disposera d'une salle à partir de 16h.

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE A BOURG SAINT ANDEOL : 20/21 Août

L'E T R, chargé des réservations pour l'hébergement par le comité directeur du C R O, c'est Alain DONNADIEU originaire de cette région qui a rapidement résolu cette énigme, nos équipes seront logées à quelques kilomètres du lieu de cette compétition (Hôtel CHARLES de FOUCAULD à VIVIERS)

Tenue de coach : maillot ou haut et bas identique à voir en fonction de la réglementation fédérale. 9 équipes CRO si le quota fédéral reste ce qu'il est

CHAMPIONNAT REGIONAL DOUBLETTE : sur deux jours

- Date proposée : samedi 10 et dimanche 11 septembre
- Lieu proposé : LABRUGUIERES, le CD 81 reste candidats, après les annulations 2020 et 2021
- Début de la compétition : samedi 14 H
- Basé au R I 2020 sur 32 équipes par catégories, il est envisagé de descendre à 24 équipes pour harmoniser le mode de qualification avec le championnat tripléte
- Patrick BORIES doit travailler cette option et proposer un déroulé suivant « SWISS SYTEM » ou groupes
- En fonction des retours de Patrick, un R I sera proposé

CRCJ :

Pas d'information fédérale à ce jour concernant le quota d'équipes : 4 équipes minimum sur un CDCJ pour prétendre à une place en CRCJ, comme c'était prévu ou comme en 2021 dérogation pour chaque comité de présenter une équipe?

- composition des ententes? -

Devant ces incertitudes plusieurs comités sont dans l'impossibilité de se prononcer, de ce fait afin de permettre une organisation optimale, les CDCJ devront être terminés avant la réunion E T R du 3 juin à LUZECH ou seront finalisés les lieux des phases finales, et éventuellement ajuster le R I, si nécessaire

Phase de groupe : 24 et 25 septembre

Phase finale : 8 octobre

Projection sur les lieux des phases de groupe :

Les délégués ETR doivent finaliser avec leurs comités.

1. CD 09 : VARILHES en 2021 ce comité avait accepté de ne pas organiser
2. CD 11 : LEZIGNAN à confirmer (PEREZ)
3. CD 81 : LACAUNE (confirmé par Alain JUILA)
4. CD : à déterminer

FINALE :

Sylvain DOIZE du CD 32 propose de prendre contact avec son comité directeur, pour envisager l'organisation de cette finale

CNCJ :

Date et lieu pas arrêté. Possible : DOUAI CD 59 ou SAINT PIERRE LES ELBEUF CD 76

TROPHEE DES PEPITES : pas de date et de lieu déterminé -

A la réunion ETR/CTFR et DTN personnellement je proposerai une appellation beaucoup plus porteuses dans tous les sens du terme : TROPHEE DES REGIONS

SELECTIONS :

Stages de sélections de secteurs :

Ils auront lieu le samedi 17 septembre

- En suivant exactement le même programme sur chaque centre et en croisant 2 ou 3 éducateurs d'un secteur sur l'autre

- pour ces 2 stages, afin de limiter le nombre de participants il est recommandé aux

responsables E T D de présenter des jeunes avec un profil et un bagage technique compatible avec les exigences d'une sélection.

RASSEMBLEMENT REGIONAL :

Samedi 1 & dimanche 2 octobre ou samedi 15 & dimanche 16 octobre

La date sera arrêtée dès que les dates retenues par la fédération pour l'organisation du Trophée des pépites d'une part et des finales C N C J d'autre part seront déterminées.

D. MERCADIER va se renseigner sur les disponibilités des installations du boulodrome de Montauban pour le 17 septembre et le regroupement d'octobre.

P. REYNAUD va démarcher sur son secteur en vue de trouver un site pour le 17 septembre

FORMATIONS TC & BF1

Suite aux dernières directives reçus du centre national de formation en date du 20 décembre 2021 « on efface tout et on recommence »

2 grandes lignes pour 2022 :

-Janvier/février possibilités d'organiser les formations sur cette période pour TC et BF1
compter de juin 2022 vous devez respecter les dates uniques définies nationalement

Commentaire personnel, (infos reçu après notre réunion)

A la lecture du calendrier unique, je constate avec stupeur qu'il est programmé de bloquer 3 weekends sur le mois de juin. J'hallucine, quelque part je n'ai pas l'impression d'appartenir à la même fédération (au hockey sur glace peut être) En ce qui me concerne, il semble évident que la seule période pour les formations doit s'étaler sur décembre, janvier et février, après place aux compétitions.

Par ailleurs quelle place pour la concertation dans ces prises de décisions ? Et quelle considération pour les formateurs bénévoles que nous sommes.

J'attends vos retours sur ce sujet

Programme des actions ETR 2022

Beaucoup trop d'incertitudes dans la planification fédérale, pour établir un semblant de calendrier crédible et qui ne prête pas à confusion

De ce fait, il sera établi et communiqué dès que possible

Le responsable E T R

Daniel MERCADIER

AVENANT AU COMPTE RENDU

DE LA REUNION ETR DU 18 DECEMBRE

Pour faire suite aux dernières infos :

Les C R C J : remise en ligne des règlements des CNC Jeunes 2021, sans modification aucune donc :

- Equipes en entente : limité à 2 clubs
- 4 équipes minimum sur un CDC J, pour prétendre participer aux CRC J : si ce point de règlement reste en l'état, combien de comités ne seront pas en mesure de présenter une équipe ?

Projection sur les lieux des phases de groupe :

- CD 11 : LEZIGNAN (confirmé par Gérard PEREZ)
- Lieux à reconsidérer si l'on veut tenir compte du découpage initial

Formation T C :

Suite aux directives de janvier 2022, nous avons la possibilité d'organiser ces formations sur janvier et février. Pour faire face à toutes les demandes nous devons mettre en place plusieurs centres répartis sur tout le territoire. Sont déjà programmés à ce jour :

5 février : LA PRIMAUBE (P. BORIES) C D 12

19 et 20 février : LEMPAUT (A. JUILLA) CD 81

A. déterminer : MONTAUBAN ou CAHORS (M. MERCADIER et S. BOURGES) C D 82 – C D 46

Afin de recenser leurs candidats potentiels, nous proposons que chaque comité relai rapidement cette information auprès de leurs clubs, pour évaluer les besoins et s'organiser en fonction des retours.

FORMATIONS B F 1 :

Beaucoup plus complexe à mettre en place puisque formation sur un weekend complet ce qui implique de trouver les structures pouvant accueillir (Hébergement, restauration, salle projection et boulodrome)

Ma proposition :

Devant l'urgence et pour avoir un maximum de réactivité au plus près du terrain, chaque comité en relation avec son délégué ETR communique et recense ses candidats en formation initiale ou recyclage, puis transmet les coordonnées des inscrits conjointement.

- Au secrétariat du C R O, à Daniel MERCADIER & Patrice REYNAUD

Sachant que :

- les journées de formations et examens seraient le 26 et 27 février
- Les inscriptions devront parvenir au plus tard le 12 février
- Nous pouvons mettre en place 2 centres de formation
- Que les candidats auront un peu de temps pour monter leurs dossiers complets, qu'ils déposeront à leur arrivée sur le lieu du stage.

Procédure certes inhabituelle, mais qui me paraît la seule possible et réaliste pour espérer organiser au mieux avant fin février, date butoir fixée par la F D

Daniel MERCADIER,

Responsable ETR

EQUIPE TECHNIQUE REGIONAL OCCITANIE

BUDGET PREVISIONNEL 2022

•	Championnat de France triplete	10750 € (Voir détail)
•	Championnat régional triplete	Pas de base
•	Championnat régional doublette	Pas de base
•	C R C J	13000 €
•	C N C J	2000 €
•	Sélections	10000 €
•	Trophées des pépites (27 personnes)	Voir annexe
•	Formations TC & BF 1	Voir annexe
•	Réunions : déplacements + repas	3000 €

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE

HEBERGEMENT	3000 €
TENUES	2500 €
REPAS	3250 €
DEPLACEMENT	1500 €
DELEGUE ETR	500 €
TOTAL	10750 €

RUBRIQUE TROPHEES DES PEPITES

Déplacement joueurs et éducateurs : voir 2021 à SAINTE LIVRADE

Tenues : 18 X 70 € = 1260 €

Si cette compétition se déroule sur un lieu **relativement** éloigné prévoir :

- 3 minibus 9 places (4 jours) = 1500 € + carburant + péages
- 7 repas vendredi midi = 27 repas x 18 € = 486 €
- 27 repas dimanche soir = idem = 486 €

Si cette compétition se déroule sur un lieu **très** éloigné prévoir en plus : l'hébergement et les repas du jeudi soir pour :

- 18 jeunes
- 9 éducateurs

FORMATIONS T.C. & B F 1

Bilan 2021

BF 1 :	Initial	18 X 90 €	1620 €
	Recyclage	1 X 45 €	45 €
		Total	1665 €

TC :	Initial	67 X 60 €	4020 €
	Recyclage	9X 30 €	270 €
			4290 €

Total frais d'inscription versé à F D 5955 €

Ristourne FD au C R O 1786.50 €

Frais repas et déplacement formateurs ?

RAPPORT D'ACTIVITE 2021
COMMISSION DE DISCIPLINE REGIONALE

Du fait de la situation sanitaire, l'activité de la commission de discipline a été réduite avec 2 dossiers en appel et 3 en 1ère instance à savoir :

- 2 dossiers du CD 32 en première instance, qui n'avaient pas pu être traités dans les délais par la commission départementale. Un dossier a été classé sans suite, hors délai, et solutionné à l'amiable par les intéressés, le second, les prévenus ont été relaxés, par manque de preuves des accusations formulées.
- 1 dossier du CD 83, en première instance traité en délocalisation demandé par la région PACA, pour des altercations entre 2 équipes à un concours régional, avec violences. Décision : 7 ans de suspension ferme et 3 ans avec sursis pour voies de fait avec violence physiques envers joueur (ce prévenu a fait appel de sa sanction auprès de la commission nationale qui a ramené sa sanction à 2 ans ferme et 2 avec sursis) et 6 mois ferme pour un autre joueur pour non-assistance à personne en danger. Les 4 autres joueurs ont été relaxés.
- 1 Dossier du CD30 Appel d'un joueur sanctionné à 3 ans de suspension ferme pour injures et insultes envers un arbitre, ramené à 2 ans ferme et un an avec sursis suite à la réception d'éléments nouveaux.
- 1 Dossier du CD30 Appel de 2 licenciés sanctionnés en première instance, pour l'un à 7 ans ferme pour tentative de coup envers un officiel, et l'autre 4 ans ferme pour menaces envers un officiel, ramené à 3 ans ferme et 3 ans avec sursis pour le premier, et 6 mois ferme et 6 avec sursis, suite à la réception d'éléments nouveaux fournis par l'avocat des intéressés dont la commission départementale du CD30 n'avait pas eu connaissance.

2 remises de peine ont été demandées, et ont fait l'objet d'une note de synthèse de ma part à la Présidente Régionale, et feront l'objet d'une décision à l'AG du CRO comme le prévoit la procédure.

Il avait été souhaité une formation pour le président et le secrétaire des commissions départementales en 2021, d'une part pour former les nouveaux responsables désignés dans certains comités, et d'autre part suite aux modifications intervenues dans les textes du Code et Règlement disciplinaire.

Il est regrettable que cette formation n'ait pu avoir lieu, votre Présidente m'avait demandé de la faire. C'était impossible sans avoir de support et la mise à jour d'un outil de formation qui n'était pas à jour des dernières modifications, il appartenait aux responsables nationaux de le faire ou fournir un nouveau module.

Une nouvelle version 2022 des textes réglementaires est applicable, des éléments importants, comme pour la mise à jour 2021, mériteraient quelques explications, et des précisions à apporter pour la mise en œuvre de la procédure d'un dossier.

Dans ce contexte, il appartient donc d'exiger à la direction de la FFPJP et aux responsables de la discipline nationale d'apporter aux responsables départementaux et régionaux les éléments nécessaires à la bonne gestion d'un dossier de discipline.

En l'absence de formation, j'ai donc été sollicité par quelques comités de notre région, pour leur aider à bien construire leurs dossiers sur le plan administratif, ce que nous avons pu faire, autant que faire se peut, et notamment de la part des comités qui avaient nommés de nouveaux responsables pour gérer la discipline.

Commission de Discipline – Comité Régional Occitanie

☎ 06 80 10 24 20 christiandairou@wanadoo.fr
Courrier : 602 chemin Haut de Roulan – 30000 Nîmes

Je regrette également que le rapport que j'avais remis en 2020 pour améliorer et débattre de certains points pour améliorer la gestion disciplinaire n'ait pas été traité.

Il est compréhensible que la discipline ne fût pas un sujet prioritaire pour tous, malgré tout dans cette période d'activité réduite que nous avons connue en 2021, il aurait pu être envisagé d'en profiter pour travailler ce domaine et faire la formation nécessaire.

Je remercie les membres de la commission qui ont pu participer à nos audiences, le club de Labruguière qui nous prête ses locaux, ainsi que les dirigeants du CRO et des comités avec qui nous avons eu des échanges cordiaux et constructifs,

Je vous souhaite une belle année 2021,

Christian DAIROU
Pdt de la commission de discipline
du CRO de la FFPJP.

Commission de Discipline – Comité Régional Occitanie

☎ 06 80 10 24 20 christiandairou@wanadoo.fr
Courrier : 602 chemin Haut de Roulan – 30000 Nîmes



DESIGNATION DELEGUES & ARBITRES

CHAMPIONNATS OCCITANIE 2022



LIEUX	DATES/HEURES	TYPES	DELEGUES	CD	ARBITRES	CD
Carcassonne (11)	S 21 & D 22 mai - 8h	Doublette JP	Marc FABRE	81		
Rivesaltes (66)	J 26 mai - 8h	Doub. SM & TT Fém.	Francis RICARD	31		
	V 27 mai - 8h	Triplette Vétéran				
	S 28 mai - 8h	Trip. Senior et Fém.				
	D 29 mai - 8h	Doublette mixte				
Luzech (46)	S 04 juin - 8h	Trip Promo	Gilles ENJALBERT	12		
	S 04 juin - 10h	Trip. Jeunes				
	D 05 juin - 8h	D.Fém. & TàT Seniors				
	D 05 juin - 10h	Trip. Jeunes - suite				
Balaruc les Bains (CD34)	S 11 & D 12 juin - 8h	Triplette JP	Joël MITHIVIER	66		
Labruguière (81)	D 19 juin - 9h	Entente Fémina	Christian GRAMOND	46		

FINALES CHAMPIONNATS REGIONAUX DE CLUBS (CRC)

LIEUX	DATES	TYPES	DELEGUES	CD	ARBITRES	CD
MARVEJOLS (48)	24 & 25 septembre	Finale CRC JP	Raymond LEMANACH	31	En cours de désignation	
MONTAUBAN (82)	04 & 05 octobre	Finale CRC Vét.	Raymond LEMANACH	31		
LABRUGUIERE (81)	26 & 27 novembre	Finale CRC Open et Féminin	Francis RICARD Christian GRAMOND	31		

					Délégué
10	INTERNATIONAL		SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 09h30 Limité à 512 - 8 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 € + frais annexes 2 €) AS'S PETANQ'S SETE - M. Robert MALZIEU - 06.34.38.57.09 nationalsete@orange.fr	délégué fédéral
	SETE (34)	OCC	5 et 6 mars 2022		
11	NATIONAL		FÉMININ	Par poules - Doublettes - 10h00 Limité à 128 - 2 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes 2 €) AS'S PETANQ'S SETE - M. Robert MALZIEU - 06.34.38.57.09 nationalsete@orange.fr	
	SETE (34)	OCC	5 et 6 mars 2022		
12	NATIONAL		JEUNE MINIME	Par poules - Triplettes - 14h30 850 € en lots AS S PETANQ S SETE - M. ROBERT MALZIEU - 06 34 38 57 09 nationalsete@orange.fr	
	SETE (34)	OCC	5 et 6 mars 2022		
13	NATIONAL		JEUNE CADET	Par poules - Triplettes - 14h30 850 € en lots AS'S PETANQ'S SETE - M. Robert MALZIEU - 06.34.38.57.09 nationalsete@orange.fr	
	SETE (34)	OCC	5 et 6 mars 2022		
61	NATIONAL			Par poules - Triplettes - 9h Limité à 176 - 2500€ (frais d'inscription 6€) Boule Joyeuse Colomiers - M. Michel DUMONT 0675 28 37 25 boulejoyeusecolomiers@gmail.com	MARTINEZ Joseph (81)
	COLOMIERS (31)		11-juin-22		
93	SUPRANATIONAL		SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h00 Limité à 250 - 0 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 €) MENDE GEVAUDAN CLUB PETANQUE M. Ahmed REMALI - 06.72.57.31.43 ahmed.remali@wanadoo.fr	délégué fédéral
	MENDE (48)	OCC	25 et 26 juin 2022		
94	NATIONAL		FÉMININ	Par poules - Doublettes - 14h30 Limité à 128 - 2 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 €) MENDE GEVAUDAN CLUB PETANQUE - M. Ahmed REMALI - 06.72.57.31.43 ahmed.remali@wanadoo.fr	
	MENDE (48)	OCC	25 et 26 juin 2022		
134	NATIONAL		SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h30 Limité à 250 - 4 000 € (Frais d'inscription : 0 €) CD 34 - M. Jean-Paul RIGAUD - 04 67 72 52 41 ffpjpcd34@wanadoo.fr	METHIVIERS Joël (66)
	BESSILLES (34)	OCC	9 et 10 juillet 2022		
135	SUPRANATIONAL		SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h00 Limité à 250 - 15 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 € + frais annexes 2 €) Pétanque Club Villemoustaussou - M. Bernard SURROQUE - 06.60.24.86.64 carrosserie.surroque@wanadoo.fr	délégué fédéral
	CARCASSONNE (11)	OCC	9 et 10 juillet 2022		

160	NATIONAL	OCC	SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h30 Limité à 256 - 5 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes 1 €) PETANQUEURS BARRABANS - M. Mr Jean Claude ROCHE - 06.77.04.37.60 petanqueursbarrabans@hotmail.com Inscriptions en ligne : https://www.payassociation.fr/petanqueursbarrabans	LE MANACH Raymond (31)
	SAINT-CHÉLY D'APCHER (48)		16 et 17 juillet 2022		
163	NATIONAL	OCC	SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h00 Limité à 256 - 4 500 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes 1 €) BOULE PRINTANIERE - M. GARCIA Christophe - 07.78.51.53.63 garcia.garcia@neuf.fr	FABIE Jean-Marie (48)
	PÉZÉNAS (34)		19 et 20 juillet 2022		
170	NATIONAL	OCC	FÉMININ	Par poules - Individuel - 14h00 Limité à 240 - 1 500 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes 2 €) PALAVAS PETANQUE - M. Gilles BONUTTI - 06.37.48.87.80 bonutti@orange.fr	
	PALAVAS-LES-FLOTS (34)		28 au 31 juillet 2022		
171	NATIONAL	OCC	FÉMININ	Par poules - Doublettes - 9h30 Limité à 160 - 3 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes 2 €) PALAVAS PETANQUE - M. Gilles BONUTTI - 06.37.48.87.80 bonutti@orange.fr	délégué fédéral
	PALAVAS-LES-FLOTS (34)		29 au 31 juillet 2022		
174	INTERNATIONAL	OCC	FÉMININ	Par poules - Triplettes - 9h30 Limité à 128 - 7 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 € + frais annexes 2 €) PALAVAS PETANQUE - M. Gilles BONUTTI - 06.37.48.87.80 bonutti@orange.fr	
	PALAVAS-LES-FLOTS (34)		30 et 31 juillet 2022		
177	SUPRANATIONAL	OCC	SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h30 Limité à 384 - 8 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 €) NATIONAL DU GRAND CARMAUSIN - M. Christian ALBAR - 06.45.94.33.75 alain81400@live.fr	NOGARET Marc (12)
	CARMAUX (81)		30 et 31 juillet 2022		
178	NATIONAL	OCC	FÉMININ	Par poules - Doublettes - 14h00 Limité à 128 - 2 500 € (Frais d'inscription/pers : 6 €) NATIONAL DU GRAND CARMAUSIN - M. Christian ALBAR - 06.45.94.33.75 alain81400@live.fr	
	CARMAUX (81)		30 et 31 juillet 2022		

180	NATIONAL	OCC	MIXTE	Par poules - Triplettes - 10h00 2 500 € (Frais d'inscription/pers : 6 €) PETANQUE RIVESALTAISE - M. Didier LEFROID - 04 68 66 61 24 lefroiddidier@outlook.fr	LE MANACH Raymond (31) BAGINSKY Sandrine (46)
	RIVESALTES (66)		31 juillet et 1er août 2022		
181	NATIONAL	OCC	SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h00 5 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 €) PETANQUE RIVESALTAISE - M. Didier LEFROID - 04 68 66 61 24 lefroiddidier@outlook.fr	
	RIVESALTES (66)		2 et 3 août 2022		
182	INTERNATIONAL	OCC	SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h00 Limite à 512 - 15 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 € + frais annexes 2 €) PED TANCA - M. LABORDE Marcel - 06 11 89 34 62 odysseelapetanque@laposte.net	délégué fédéral
	MONTPELLIER (34)		3 - 4 août 2022		
183	INTERNATIONAL	OCC	FÉMININ	Par poules - Doublettes - 14h00 Limité à 128 - 4 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 €) PED TANCA - M. LABORDE Marcel - 06.11.89.34.62 odysseelapetanque@laposte.net	délégué fédéral
	MONTPELLIER (34)		3 - 4 août 2022		
184	INTERNATIONAL	OCC	SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h00 Limité à 512 - 10 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 € + frais annexes 2 €) AMICALE PETANQUE ESPALION - M. Robert COSTES 06.88.94.60.38-robertcostes@wanadoo.fr	délégué fédéral
	ESPALION (12)		6 et 7 août 2022		
185	INTERNATIONAL	OCC	FÉMININ	Par poules - Triplettes - 09h00 5 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 € + frais annexes 2 €) AMICALE PETANQUE ESPALION M. Robert COSTES - 06.88.94.60.38 robertcostes@wanadoo.fr	délégué fédéral
	ESPALION (12)		6 et 7 août 2022		
209	NATIONAL	OCC	MIXTE	Par poules - Doublettes - 9h00 Limité 256 - 2 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 €) JOYEUX PETANQUEURS ROQUEFORTAINS - M. Didier DUCLOS - 06.20.56.21.69 didier.duclos.31@free.fr	PICAZO Bruno (09)
	ROQUEFORT-SUR-GARONNE (31)		20 et 21 août 2022		
215	NATIONAL	OCC	VÉTÉRAN	Par poules - Triplettes - 9h00 Limité à 128 - 3 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 €) ENTENTE SAINT JUERY PETANQUE - M. Ugo RECKEA - 06.73.10.65.97 ententepetanquestjuery@gmail.com	GRAMOND Christian (46)
	SAINT-JUERY (81)		26 août 2022		

221	NATIONAL	OCC	SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h00 Limité à 256 - 5 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes 2 €) CD66 - M. Jean-Pierre VIRGILI - 04.68.52.46.29 cd66@petanque.fr	RICARD Francis (31) HERNANDEZ Patrcik (31)
	PERPIGNAN (66)		27 et 28 août 2022		
222	NATIONAL	OCC	FÉMININ	Par poules - Doublettes - 10h00 Limité à 128 - 2 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes 2 €) CD66 - M. Jean-Pierre VIRGILI - 04.68.52.46.29 cd66@petanque.fr	
	PERPIGNAN (66)		27 et 28 août 2022		
240	NATIONAL	OCC	SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h00 7 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes 2 €) PETANQUE FENOUILLET - M. Robert MUNGUIA - 06.08.64.11.61 christine.munguia@wanadoo.fr	CORROIR Thierry (11)
	FENOUILLET (31)		10 et 11 septembre 2022		
241	NATIONAL	OCC	FÉMININ	Par poules - Triplettes - 10h00 2 500 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes 2 €) PETANQUE FENOUILLET - M. Robert MUNGUIA - 06.08.64.11.61 christine.munguia@wanadoo.fr	
	FENOUILLET (31)		10 et 11 septembre 2022		
248	NATIONAL	OCC	JEU PROVENÇAL	Élimination directe - Triplettes - 8h30 Limité à 128 - 6 000 € (Frais d'inscription/pers : 6 € + frais annexes + 2 €) PETANQUE FENOUILLET - M. Robert MUNGUIA - 06.08.64.11.61 christine.munguia@wanadoo.fr	FABRE Marc (81) LACASSIE M.Luce (65)
	FENOUILLET (31)		17 et 18 septembre 2022		
266	NATIONAL	OCC	JEU PROVENÇAL	Élimination directe - Triplettes - 8h30 Limité à 128 - 6 000 € (Frais d'inscriptionpers : 6 €) PETANQUE CLUB LASBORDES - M. Michel PEREZ - 07.83.45.27.81 eykarita@hotmail.fr	FABRE Marc (81)
	BALMA (31)		01 et 02 octobre 2022		
271	SUPRANATIONAL	OCC	SÉNIOR	Par poules - Triplettes - 9h30 Limité à 256 - 8 000 € (Frais d'inscription/pers : 8 € + frais annexes 2 €) M. Eric SABATIER - 06.61.48.88.29 petanque-atomique@orange.fr	délégué fédéral
	BAGNOLS SUR CEZE (30)		8 et 9 octobre 2022		

COMITE REGIONAL OCCITANIE

Informations aux candidats à une délégation sur un concours national **Réunion du 22 janvier 2022 à 9 heures à Castres (81)**

Cette réunion n'est en aucun cas une formation mais un partage de retours d'expériences sur la conduite à tenir et le rôle d'un délégué sur un concours national.

Toutes les préconisations développées ci-dessous sont informelles et n'ont aucune valeur réglementaire.

Préambule

- Le Comité régional doit désigner un délégué sur les concours nationaux de son territoire
- Le délégué ne pourra exercer dans son département sauf pour les nationaux :
 - o Jeu provençal
 - o Mixtes
 - o Féminines
 - o Vétérans
 - o Jeunes
- Le délégué ne peut pas officier plus de 2 années de suite sur la même compétition
- Il assure la représentativité de la FFPJP en portant l'écusson de délégué officiel
- Pour les concours débutant le matin, il devra être présent la veille (comme l'arbitre)
- Frais du délégué à la charge des organisateurs
 - o Note de frais à télécharger sur site FFPJP pour trajet
 - o Hôtel et repas
 - o Le délégué peut faire don de ses frais à l'organisateur et pourra se faire délivrer un Cerfa pour déduction aux impôts
- Il effectue un travail de groupe avec les arbitres, l'organisateur et le teneur de table
- Se munir des documents suivants (à télécharger sur le site de la FFPJP) « Portail »:
 - o Règlements et textes
 - Règlements et textes officiels
 - Règlement administratif et sportif
 - Règlement des concours nationaux
 - Documents concours nationaux
 - Cahier des charges d'un concours national
 - Rôle du délégué
 - Evaluation d'un concours national
 - Dossier (pour le calcul des prix) à choisir selon le type du national
 - o Dossier pétanque perdue
 - o Dossier pétanque cumul
 - o Dossier pétanque jeunes
 - o Dossier jeu provençal
 - Amende absence licence (à imprimer en nombre, environ 20)
 - Utilitaires et documents divers
 - Note de frais FFPJP
 - o Infos arbitrage
 - Guide de l'arbitrage
 - Annexe 10 : jury concours
 - Annexe 11 : procès-verbal de réunion de jury
 - Annexe 16 : procédure de contrôle de boules
 - o Sur le site de la FFPJP Accueil

- Calendrier des concours nationaux
- Avoir le logiciel Gestion Concours avec la base de données à jour
- Avoir le logiciel Excel installé sur son ordinateur

Nous allons décrire chronologiquement les tâches.

Avant la compétition (au moins 15 jours avant)

- Prendre contact avec le président du club organisateur pour se présenter et programmer l'arrivée et séjour
- Vérifier qu'il n'y a aucune interdiction préfectorale
- Vérifier l'affiche (demander à l'organisateur de la lui envoyer par mail)
 - Approbation du CD ou CR et présence des logos obligatoires
 - Montant des engagements conforme à l'inscription au calendrier des nationaux
 - 6€ par joueur sur un national
 - Plus 2€ maxi par joueur pour frais annexes
- Demander le nom de l'arbitre principal désigné par la Fédération
- Vérifier que le nombre d'arbitres prévu est suffisant
 - La préconisation est d'un arbitre pour 32 équipes (à évaluer selon le nombre d'équipes engagées les années précédentes)
 - Tenir compte du nombre de sites pour les premières parties
- Demander le nom de la personne qui gère la table de marque
- Demander au président de se procurer un appareil de contrôle de boules et un pèse boules
- Rappeler au président les normes de la conformité des terrains
 - Dimensions : 4m par 15m sauf pour les premiers tours (tolérance de 3m par 12 m)
 - Traçage des terrains à la ficelle
 - Eclairage

Veille de la compétition

- Avec la personne chargée de la table de marque
 - Vérifier l'inscription dans Gestion Concours
 - Pas d'équipe sans nom ou nom bidon
 - Equipes incomplètes
 - Gestion des « équipes invitées »
 - Comment sont-elles inscrites ? (Préconisation de la création d'un nouveau club N.H)
 - Penser à corriger le club avant d'afficher (après tirage)
 - Assister au tirage au sort
 - Demander l'impression du bilan de l'inscription afin de surveiller les anomalies au dépôt des licences le lendemain
 - Préciser qu'il est interdit de rajouter des équipes après le tirage au sort
 - Vérifier que la gestion des terrains est bien active et respectée.
 - Penser à l'accès des terrains attribués à des équipes composées de personne à mobilité réduite
 - Ne pas imprimer les listes d'inscrits tant qu'elles sont incomplètes
 - Afficher le tirage au sort avec seulement le nom des capitaines d'équipes
 - Impression des fiches de jeu
 - Récupérer le fichier GCZ du concours sur une clé USB
- Avec le président organisateur
 - Préparation de la répartition des prix
 - Vérifier la dotation (conforme au calendrier)
 - Demander au président de verser la somme totale des engagements de toutes les équipes inscrites

- Les engagements des équipes absentes et impayées sont à la charge de l'organisateur
- Préparer la répartition des prix avec le fichier Excel adéquat
 - A voir avec le président la possibilité de ne pas rembourser à la sortie de poules ou après 2 parties gagnées
 - Choix du paiement « cumul » ou « paiement à la partie perdue »
 - Si paiement au cumul
 - La demi-finale n'est pas payée en espèces mais en chèque aux vainqueurs et finalistes
 - Chèque (demi + finale) au vainqueur
 - Chèque (demi) au finaliste
 - Si paiement à la partie perdue
 - Les perdants des demi-finales sont payés en espèces
 - Chèque au gagnant
 - Chèque au finaliste
 - Dans tous les cas, le montant total des indemnités des quarts, demis et finale doit être au minimum à 25% du total des indemnités et au maximum de 50% des indemnités
 - Cas spécifique du jeu provençal
 - Le prix du vainqueur ne doit pas dépasser 25% du total des indemnités
 - Le prix du finaliste doit être au minimum de 60% du prix du vainqueur
 - Afficher la répartition des prix avant le début de la compétition
 - Demander au président de préparer les enveloppes contenant les indemnités et de mettre à disposition du teneur de table une personne pour effectuer les paiements
- Etablir le jury
 - Nombre impair de membres (au minimum 3)
 - S'assurer que les membres seront toujours présents
 - Le délégué est le président du jury
 - L'arbitre principal désigné par la FFPJP
 - 2 membres du comité d'organisation
 - 1 membre du CD ou CR
 - Si ceux-ci ne sont pas présents durant toute la compétition, on peut :
 - Mettre un 2^e arbitre
 - Limiter le jury à 3 personnes
- S'assurer que le (ou les) membre du club sera toujours présent
- Avec l'arbitre principal, contrôler :
 - La conformité des installations et des terrains
 - Dimensions des terrains tous tracés et numérotés de 15 par 4 avec tolérance de 12 par 3 pour les premiers tours
 - Planches d'arrêt de boules
 - Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
 - Nombre de jeux suffisant
 - Sonorisation audible sur l'ensemble du site
 - Eclairage des terrains (en nombre suffisant)

Le premier jour de compétition

- Porter l'écusson de délégué
- Porter une tenue correcte
- Afficher le jury
- Dépôt complet des licences
 - Aucune licence manquante
 - Encaissement et reçu d'amende pour licence manquante (imprimé à avoir en nb suffisant)

- Sinon mise en attente de réception et de fiche de jeu (communication avec l'arbitre pour points de pénalité ou exclusion)
- Impossibilité de remplacer une équipe complète
- Afficher les horaires (début, arrêt repas, reprise, arrêt soir ...)
- Si national sur deux jours
 - Début à 9h si poules
 - Début à 14h 30 si élimination directe
- Si national sur un jour
 - Voir horaire avec organisateur
- Si national par poules
 - Les parties de poules doivent se terminer avant la pause repas
 - Arrêt de 45 min mini pour la pause repas du midi
 - Arrêt facultatif pour le soir
 - Fixer l'horaire de reprise des sorties de poules (à indiquer selon l'avancement des poules) vers 11 heures environ
- Demander au responsable de la table de marque de mettre à jour l'inscription dans Gestion Concours
- Affichage des inscrits (complet)
- Retenir les fiches des équipes incomplètes ou absentes
 - Application des pénalités avec l'arbitre
- Vérification des tenues
 - Haut identique dès le début
 - Jean et pantalon autorisé
 - Vêtement troué, clouté, délavé, bariolé, déchiré ... interdit
 - Short sportif, bermuda sportif autorisé
 - Chaussures fermées obligatoires
 - Si peu de contrevenants, on peut agir durant la 1^o partie et suivre
 - Si beaucoup de contrevenants, décision du jury d'un laps de temps après la 1^o partie
 - Cette vérification se fera (en permanence) durant toute la compétition

Durant toute la compétition

- Respecter des horaires affichés
- Respecter le nombre de parties jouées avant pause déjeuner (voir plus haut)
- Superviser avec les arbitres le bon déroulement
- Réunir le jury en cas d'incident
 - Etablir un rapport
- Assurer la représentation de la Fédération avec les personnalités présentes
- Si nécessaire (intempéries ou autre), mettre en place une coupure (avec décision du jury)
- Si besoin d'annulation, décision du jury avec conséquence sur les prix (article 7 B RAS)
 - Concours arrêté avant la fin des poules ou avant la fin du 2^o tour en élimination directe
 - Remboursement des mises pour tous (même les perdants)
 - Concours plus avancé
 - Pour les parties en cours non terminées
 - Moitié de l'indemnité du tour à chaque équipe
 - Pour les parties en attente
 - Moitié de l'indemnité du tour en attente
 - Le reliquat reste à l'organisateur
- Récupérer le fichier GCZ sur une clé USB à chaque pause
- Mettre les licences en sécurité à chaque pause

Durant la compétition (2^o jour)

- Propreté des lieux et sanitaires

- Respect des horaires de reprise
- Prévoir avec l'organisateur le protocole de la finale
 - o Qui sera speaker ?
 - o Joueurs participant précédés du président organisateur et des arbitres
 - o Présentation des joueurs et arbitres (plus table de marque)
 - o Présentation par le président organisateur aux officiels (FFPJP et personnalités présentes)
 - o Jet du but par le délégué ou personnalité
- Affichage des scores
- Saisir les numéros de chèques et de chaque joueur
- Demander à l'arbitre principal de remplir l'évaluation sportive (partie arbitrage)
- Récupérer le fichier GCZ complet et définitif

Après la compétition

- Faire le compte rendu (fichier Excel)
- Pour l'évaluation, il est recommandé de mettre l'organisateur au courant des « défauts » détectés
- Si, sur un critère donné, on n'attribue pas le maximum de points, on doit justifier cette note
- Récupérer le fichier résultats RSLT de Gestion Concours pour compléter l'évaluation sportive
- Transmettre ces fichiers au club organisateur, au CD et au CR d'appartenance, à la Fédération
- Joindre les éventuels rapports d'incident ou décision du jury

Pour les concours régionaux, le rôle du délégué est similaire, les documents nécessaires (calcul des prix, évaluation) sont à télécharger sur le site du CRO.

A la fin de cette réunion, les participants sont invités à se positionner sur des délégations pour les concours ayant lieu en 2022 dans la région.

La séance est levée à 12h 30.

L'animateur de la réunion et le rédacteur de ce CR

Francis Ricard

francisricard@petanque31.fr

06-77-19-29-95

COMITE REGIONAL OCCITANIE
REFLEXIONS SUR PROJET FINANCIER 2022

20 novembre 2021 en visioconférence

Marie Madeleine CLAMENS Présidente du CRO, Audrey HEINIGER, Trésorière Générale, Marc NOGARET Secrétaire Général, Jean Marie FABIE Vice-Président et Bruno PICAZO, Président de la Commission des Finances ont échangé le 20 novembre 2021 en visioconférence sur le projet financier de la saison 2022.

FICHE FINANCIERE

La fiche financière pour la saison 2021 sera envoyée dès le 25 octobre pour un règlement avant le 5 novembre 2021.

A noter que l'affiliation des C.D. pour la saison 2021 n'a pas encore été demandée.

NOTE DE FRAIS

Afin de faciliter la centralisation et le traitement des notes de frais par la C° des Finances, les Présidents de Commissions devront récupérer les notes de frais des participants, les joindre à la feuille de présence, puis adresser des pièces par mail au C.R.O. dans les 8 jours suivant la réunion.

Les frais de restauration du repas de midi sont fixés à 20 euros par personne + présentation des justificatifs. Il est rappelé que les participants à ces réunions peuvent également faire un abandon de frais au C.R.O.. Ces abandons de frais serviront à des réductions fiscales.

C.R.C. 2021

Les défraiements des CRC JEUNES ont été versés aux divers clubs concernés ; pour les CRC J.P et CRC VETERANS, les règlements vont être adressés début novembre 2021.

Nous avons pu constater que pour CRC JEUNES, le CRO verse, en moyenne, 300 euros par journée et par club alors que la F.F.P.J.P ne verse que 800 euros pour la totalité du CNC JEUNES.

Pour 2022, il sera proposé en Comité Directeur que les diverses indemnités des CRC soient versées directement aux Comités Départementaux qui redistribueront aux clubs concernés ; cela pour alléger la charge de travail de la trésorière et évitera d'être toujours à la recherche des R.I.B. pour les virements.

AFFILIATION DES CD EN 2022

Deux documents de travail

La PROPOSITION 1 fait à notre demande, par Gilles ENJALBERT avait calculée sur les licences 2020.

Comités	Licences 2020	0.16 cts	Nivellement
9	2348	375.68	375
11	4160	665.6	665
12	4127	660.32	660
30	5900	944	944
31	11116	1778.56	1000
32	2710	433.6	433
34	9003	1440.48	1000
46	2303	368.48	368
48	1006	160.96	300
65	1664	266.24	300
66	4172	667.52	667
81	4185	669.6	669
82	3252	520.32	520
		8951.36	7901

Avec une cotisation minimale à 300€ et une cotisation maximale à 1000 € soit 0.16 cts par licence. Il s'agissait d'avoir un total de cotisation proche du total actuel (9 100 €).

AUTRES PROPOSITIONS

	CD	Nbre CD			Nbre CD
*De 1 à 1000 LICENCES	100 €	1	*De 1 à 1000 LICENCES	150€	1
De 1001 à 2000 LICENCES	200 €	2	De 1001 à 2000 LICENCES	300 €	2
De 2001 à 3000 LICENCES	400 €	3	De 2001 à 3000 LICENCES	450 €	3
De 3001 à 4000 LICENCES	500 €	4	De 3001 à 4000 LICENCES	600 €	4
Au-delà de 4000 LICENCES	700 €	3	Au-delà de 4000	700 €	3
	5500€				6600€

* La tranche de calcul de l'affiliation sera fixée annuellement en Comité Directeur.

RECOMPENSES CHAMPIONS DE FRANCE 2021

Un bon d'achat de 150€ par joueur sera remis aux champions de France 2021 qui seront présents à notre A.G.

Nous avons fait une étude de la situation financière au 20 novembre 2021 qui montre une situation financière saine.

Aucune augmentation du prix de la licence n'est prévue pour 2022.

A l'étude du budget prévisionnel 2022 et suite aux divers projets du CRO il sera nécessaire d'envisager une majoration du prix de la licence de 0.50 ou voir même 1 euro d'augmentation pour la saison 2023. Cette proposition sera faite au Comité Directeur à la réunion du mois de janvier 2022. Si l'augmentation est refusée, au niveau sportif des choix devront être faits.

Concernant la date du Congrès Régional en 2022, deux possibilités s'offrent à nous :

- Soit en janvier 2023, après le Congrès National
- Soit en décembre 2022, avant le Congrès National

Tant que la Région n'a pas de pouvoir au niveau du Congrès National, la 1^{ère} proposition nous semble possible. Si la Fédération octroie un pouvoir de vote au Congrès National, la 2^{ème} proposition devra être appliqué. Débat lors de l'AG du 22 janvier 2022 à Castres.

Espérons tout simplement un retour à la normale pour 2022 et que nous voyons tous notre nombre de licenciés augmenter dans nos comités départementaux.

Un budget prévisionnel complet vous sera présenté lors de l'AG avec les besoins financiers des commissions du CRO pour 2022 ; il intégrera, également, le financement du poste du futur CTRF.

Bruno PICAZO,
Président de la Commission des Finances du CRO

